



**Aux habitants de la vieille ville
d'Estavayer-le-Lac**

Concours balcons et fenêtres fleuris 2018

Le 3^{ème} Festival des Roses de 2017 a connu un grand succès. Ce ne sont pas moins de 15'000 visiteurs qui ont déambulé dans nos rues magnifiquement fleuries par nos fleuristes et paysagistes.

Cette année Estavayer-le-Lac sera le théâtre de la Bénichon du Pays de Fribourg du 24 au 26 août. Le centre-ville sera investi par les festivités. Raison de plus pour fleurir notre Cité.

Tous les habitants de la vieille ville sont invités à décorer avec de magnifiques fleurs leurs fenêtres et leurs balcons. Vous témoignerez ainsi de votre attachement à notre cité et de votre soutien à nos efforts pour embellir, en période estivale, nos rues et ruelles médiévales.

Chaque participant recevra un bon d'achat de fleurs de CHF 10.00, valable uniquement au magasin Landi d'Estavayer-le-Lac. **Ce bon est valable jusqu'au 29 juin 2018.**

Pour prendre part au concours, nous vous demandons de remplir le formulaire ci-dessous et de le déposer jusqu'au 29 juin 2018 à l'Office du Tourisme d'Estavayer-le-Lac. Vous recevrez un Numéro que vous mettrez bien en évidence à vos fenêtres et balcons pour que le jury puisse facilement vous identifier.

Le jury passera en juillet et mi-août dans les rues et primera les plus belles réalisations. Les résultats du concours seront dévoilés le samedi de la Bénichon de cette année.

Nous invitons les participants à observer le règlement du concours (voir au verso).

Le Comité d'organisation vous remercie d'ores et déjà de votre aimable participation.

..... à détacher ici

Festival des Roses - Formulaire d'inscription au Concours fenêtres et balcons fleuris 2018

Nom Prénom

Rue / No..... Etage

No de Tel.....Date..... Signature

Adresse e-mail.....

A retourner à l'Office du Tourisme d'Estavayer-le-Lac **jusqu'au 29 juin 2018**. Chaque fenêtre recevra un numéro de l'OT, à mettre bien en évidence pour que le jury puisse vous identifier depuis la rue. Par votre signature vous certifiez avoir pris connaissance du règlement du concours.

www.festivaldesroses.ch

Renseignements : Dr. Michel Zadory Président. e-mail : michel.zadory@bluewin.ch



Règlement de concours balcons et fenêtres fleuris 2018

www.festivaldesroses.ch

Art.1 Objet

Pendant la période estivale beaucoup de touristes visitent notre Cité à la Rose. De nombreuses photos sont réalisées dans notre vieille ville médiévale. Ces photos sont autant d'ambassadeurs pour promouvoir notre tourisme estival hors canton et à l'étranger. Lors du Festival des Roses 2013, 2015 et 2017, plus de 15'000 visiteurs ont admiré nos rues fleuries par nos horticulteurs, jardiniers et paysagistes. Tout le monde a eu le coup de foudre en admirant tant de parterres de fleurs. Mais si l'on levait les yeux sur nos maisons, force était de constater que très peu de fenêtres étaient fleuries. L'association « Festival des Roses » a donc décidé de proposer, également en 2018, le concours de la plus belle fenêtre et du plus beau balcon fleuri dans la vieille ville historique.

Art.2 Moyens

Toutes les essences de fleurs peuvent être utilisées pour parer balcons et fenêtres, côté rue (géraniums, roses, pétunias, tagettes etc...).

Art.3 Durée

Le concours se déroule du 2 juillet au 26 août 2018.

Art.4 Inscription

Vous pouvez remplir votre bulletin de participation et le remettre à l'Office du Tourisme d'Estavayer-le-Lac. Vous recevrez en contrepartie un numéro que vous voudrez bien mettre en évidence sur la fenêtre ou balcon côté rue, de sorte que le jury puisse localiser et juger votre réalisation florale. De plus vous recevrez un bon-achat d'encouragement pour votre effort de participation. **Ce bon est valable exclusivement au magasin Landi d'Estavayer-le-Lac** jusqu'au 29 juin 2018. Clôture des inscriptions : 29 juin 2018

Art.5 Jury et critères

Le jury de trois personnes passera deux fois, en début juillet et mi-août dans les rues de la vieille ville pour primer les plus belles réalisations. 5 critères seront retenus :

- Originalité de la décoration
- Choix des plantes, abondance et volume des fleurs
- Harmonie avec le bâtiment
- Harmonie des couleurs
- Qualité de l'entretien pendant la durée du concours

Art.6 Prix de la Ville d'Estavayer-le-Lac

La Commune d'Estavayer-le-Lac dote ce concours de CHF 600.-. Les six premiers concurrents seront primés lors de la Bénichon du Pays de Fribourg, organisé dans notre Cité, le samedi 25 août.

Art.7 Sécurité

Il est demandé de respecter l'art.26 al.2 du règlement de police d'Estavayer-le-Lac. Il faut sécuriser les pots et bacs de fleurs pour éviter de gêner ou de blesser autrui. De même l'arrosage ne doit pas incommoder les passants.